Transports scolaires à Saint Pé d'Ardet

Vous devez récupérer la carte de transports scolaires de votre enfant auprès de la mairie de votre domicile dès la fin du mois d'Août.

Les formulaires sont disponibles sur le site du Conseil Général.

Pour plus de renseignements voir sur le site du Conseil Général de la Haute-Garonne pour les inscriptions interne, privées et publics :

https://lio.laregion.fr/

circuit collège de Saint Béat

- Télécharger le fichier «S0152.pdf» (401.7 Ko)